



VILLES DE L'ARTOIS

2023 - 2024

Guide Nature Patrimoine Volontaire



Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement - CPIE Villes de l'Artois

Maison des Éco-citoyens

3, rue Guinegatte - 62000 ARRAS

Tel : 03 21 55 92 16 - contact@cpieartois.org - www.cpieartois.org

Guide Nature Patrimoine Volontaire ?



Vous pensez que l'éducation est le pas vers la connaissance qui permet l'action ? Vous voulez agir pour l'environnement et permettre à d'autres d'agir à leur tour ?

Nous vous proposons aujourd'hui de vous investir dans l'éducation à l'environnement et de devenir Guide Nature Patrimoine Volontaire pour animer des sorties ou des manifestations grand public sur le Pays d'Artois avec le CPIE Villes de l'Artois.

il s'agit d'un cycle annuel de 11 séances de formation destinées à former des futurs Guides Nature Patrimoine Volontaires. La formation est gratuite et l'inscription se fait pour la totalité du cycle. Vous adhérez simplement à l'association, et vous vous engagez à mener, pour et avec le CPIE, 2 animations dans l'année qui suit.

Informations et Inscriptions :

Samedi 9 Septembre 2023 de 10h à 12h
au CPIE Villes de l'Artois



Cette formation de Guide Nature Patrimoine Volontaire est pour vous aussi l'occasion de vous :

- Apporter des connaissances sur le territoire du Pays d'Artois,
- Faire découvrir les différents milieux naturels et visiter des sites de nature,
- Apporter des connaissances naturalistes (faune, flore...) et sur le patrimoine urbain,
- Apporter des techniques d'animation pour des publics variés.



Déroulement :

Les séances se déroulent durant l'année scolaire, un samedi par mois, de 9h à 17h, accueil à partir de 8h45.

La présence à toutes les journées est obligatoire.

Dates et thèmes abordés :

23 Septembre 2023

"Les acteurs et partenaires du Pays d'Artois"

7 Octobre 2023

"Présentation et approche d'une animation nature"

18 Novembre 2023

"Les énergies sur notre territoire"

9 ou 16 Décembre 2023

"Nature en ville"

20 Janvier 2024

"Supports et outils pédagogiques d'une animation"

17 Février 2024

"Préparation et organisation d'une balade"

23 Mars 2024

"La faune du Pays d'Artois"

13 Avril 2024

"Les oiseaux du Pays d'Artois"

18 Mai 2024

"La flore qui nous entourent"

1 Juin 2024

"Notion de lecture de paysage avec le CAUE"

29 Juin 2024

"Notre balade nature 2024"

Contactez Julie

Email : contact@cpieartois.org

Tél : 03 21 55 92 16



Le CPIE Villes de l'Artois, une association au service de son territoire.

Au carrefour de l'urbain et du monde rural, le CPIE Villes de l'Artois diversifie son action sur l'ensemble du Pays d'Artois, en accompagnant ses acteurs et ses habitants et contribue au développement du territoire en proposant de nouvelles actions.

Les missions du CPIE

- **Sensibilisation et Education à l'Environnement** : Le CPIE est agréé du Ministère de la Jeunesse et des Sports et l'Éducation Nationale. Fort d'un savoir-faire en matière de pédagogie, il intervient auprès de différents publics : modules d'éducation à l'environnement et au développement durable en milieu scolaire, balades et animations nature pour tout public, formation Guide Nature Patrimoine Volontaire pour un public engagé, conférences thématiques sur l'environnement (Mardi durable, ...), animation de programmes de sciences participations pour les curieux de nature, événementiels (Fête de la Nature, Terre en Fêtes, ...)

- **Centre de Ressources du Territoire** : Le CPIE met à disposition des habitants du Pays d'Artois : une documentation à destination de tout type de public (vulgarisée, spécialisée, technique), des outils pédagogiques, ses compétences internes pour conseiller et accompagner un projet en faveur de la biodiversité ou du développement durable, sa connaissance des acteurs du réseau de l'environnement pour orienter vers les interlocuteurs compétents.

Le CPIE porte l'Espace Info Energie du Pays d'Artois. Ils accompagnent les habitants et les collectivités du territoire dans tous leurs projets d'économies d'énergie en leur apportant des informations neutres et gratuites. Ils informent et conseillent sur toutes les questions relatives à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables.

- **Conseil et expertise environnementale/naturaliste** : Le CPIE mène des études naturalistes faune/flore/habitats et propose l'accompagnement ou l'animation de différents types de projets : programmes d'inventaire : " Espèces Exotiques Envahissantes ", " Atlas de la Biodiversité dans les communes ", " Attention ! Objets Volants Nocturnes Identifiables ! ", "Où est Martin ? ", plans de gestion, projets Biodiversité des collectivités territoriales, des entreprises, mise en oeuvre de la Trame Verte et Bleue à l'échelle locale.

CPIE, un réseau National et un Label de Qualité

Les Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement sont regroupés au sein de l'Union Nationale des CPIE, reconnue d'utilité publique, qui anime le réseau des CPIE et assure l'ouverture sur des partenariats nationaux et internationaux. L'appellation " CPIE " est un label attribué pour 10 ans renouvelables par l'Union Nationale aux associations qui s'impliquent dans le développement durable de leurs territoires et se sont engagés dans une démarche de qualité au sein du réseau. Les 6 CPIE de la région sont regroupés au sein de l'Union Régionale CPIE Hauts-de-France.

Le CPIE Villes de l'Artois mène toutes ses actions grâce au soutien de :

